

COMITÉ DE THÈSE

Procédure pour la création et la convocation du comité de thèse.

But du comité de thèse :

Le but du comité de thèse est d'évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de ses études de doctorat. Le comité de thèse évalue également l'environnement dans lequel travaille l'étudiant(e). Les recommandations du comité doivent être formatives et permettre à l'étudiant(e) d'évoluer scientifiquement et de compléter ses études dans les temps requis. En cas de problèmes, l'étudiant(e) peut en tout temps convoquer son comité.

Lors d'un passage direct au PhD, le comité de thèse doit faire une recommandation au Comité des Études Supérieures quant à la pertinence d'accorder le droit de passage direct.

Dans le cas de thèses qui durent plus de 5 ans, le comité de thèse doit faire une recommandation au Comité des Études Supérieures quant à la pertinence d'accorder une prolongation de la durée des études au-delà des normes suggérées par la FESP.

Création du comité de thèse :

Avant son inscription au PhD, l'étudiant(e) verra à la création de son comité de thèse. Le comité de thèse est formé de trois membres : le directeur de recherche, un chercheur choisi par l'étudiant et un président désigné par le Comité des Études Supérieures. Après discussion avec son directeur de recherche, l'étudiant(e) contacte le chercheur qu'il a identifié et s'assure que celui-ci accepte de siéger sur le comité. L'étudiant(e) remet le nom du chercheur au Comité des Études Supérieures qui désignera alors le président.

Convocation du comité de thèse :

Une fois par année, à la session choisie par l'étudiant lors de la composition du comité de thèse, l'étudiant(e) prend l'initiative de contacter les membres de son comité et voit à la planification de la rencontre (date, heure, local). La rencontre est annuelle, sans exception, même l'année pendant laquelle l'étudiant doit réussir son examen prédoctoral. ***Toute omission de rencontrer le comité de thèse au trimestre défini aura comme conséquence l'annulation de l'inscription de l'étudiant au programme de PhD, et ce, tant et aussi longtemps que le comité n'aura pas été rencontré.***

Rencontre du comité de thèse :

Environ une semaine avant la rencontre avec son comité de thèse, l'étudiant(e) remet à chaque membre la « fiche de l'étudiant(e) » complétée. Les étudiants qui ont terminé 3 ans ou plus au PhD, doivent compléter et remettre aussi la partie II de la fiche de l'étudiant.

Lors de la réunion, l'étudiant(e) présente les résultats obtenus au cours de l'année et les expériences prévues pour l'année à venir. L'étudiant(e) prévoit une présentation de 30 minutes et une période de questions/discussion.

Une fois la rencontre terminée, l'étudiant(e) quitte la salle pour une première discussion entre les membres du comité. Au retour de l'étudiant(e), le comité complète la fiche d'évaluation de l'étudiant(e) et discute, en sa présence, de ses points forts et faiblesses. L'étudiant(e) rencontre ensuite le comité en absence de son directeur de recherche pour discuter de tous sujets pertinents. **L'évaluation se veut formative, pour évaluer la progression de l'étudiant(e) par rapport à son propre cheminement scientifique. Bien qu'elle soit obligatoire, cette évaluation n'est jamais utilisée lors de concours de bourses ou autres pour classer les étudiant(e)s. Cependant la rencontre annuelle de l'étudiant(e) et du comité de thèse est requise pour l'inscription de l'étudiant(e) aux trimestres suivants.**

Rôle du président

Le président voit à la bonne marche de la réunion et dirige les discussions entre les membres du comité et l'étudiant(e). Il signe les formulaires d'évaluation au nom du comité.

En cas de problèmes majeurs apparents dans la progression des études et/ou dans la relation entre l'étudiant(e) et son directeur de recherche, le comité de thèse peut recommander que le Comité des Études Supérieures analyse la situation.

Formulaires disponibles :

- Composition du comité de thèse (avant l'inscription)
- Fiche de l'étudiant(e)
- Évaluation des candidats au grade de PhD
- Évaluation de la progression en vue du dépôt de la thèse de PhD

Formulaire : Composition du comité de thèse

But du comité de thèse :

Le but du comité de thèse est d'évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de ses études de doctorat. Le comité de thèse évalue également l'environnement dans lequel travaille l'étudiant(e). Les recommandations du comité doivent être formatives et permettre à l'étudiant(e) d'évoluer scientifiquement et de compléter ses études dans les temps requis. En cas de problèmes, l'étudiant(e) peut en tout temps convoquer son comité.

Création du comité de thèse :

Avant son inscription au PhD, l'étudiant(e) verra à la création de son comité de thèse. Le comité de thèse est formé de trois membres : le directeur de recherche, un chercheur choisi par l'étudiant et un président désigné par le Comité des Études Supérieures. Après discussion avec son directeur de recherche, l'étudiant(e) contacte le chercheur qu'il a identifié et s'assure que celui-ci accepte de siéger sur le comité.

L'étudiant(e) et son directeur de recherche proposent :

Nom du chercheur proposé : _____

Le chercheur a accepté d'être membre du comité de thèse :

L'étudiant et son directeur s'engagent à convoquer le comité de thèse une fois l'an à la session
Été Automne Hiver

Noms et Signatures :

Étudiant(e) : _____
(lettres moulées) (Signature)

Directeur de recherche : _____
(lettres moulées) (Signature)

Responsable des Études supérieures : _____

Date : _____

FICHE DE L'ÉTUDIANT(E)

Nom :

Directeur :

Co-directeur :

Dates d'inscription

- M.Sc.
- Passage direct
- Ph.D.

Nombre total d'années complétées au PhD depuis votre inscription : _____

Cours :

- Moyenne
 - M.Sc.
 - Ph.D.

- Cours encore à faire

Financement : (source, montant, durée)

Publications / présentations

Fiche de l'étudiant(e) - Comité de thèse
Partie 1 : à compléter par tous les étudiants

Décrivez votre projet en faisant ressortir avant tout les progrès réalisés depuis votre dernier comité de thèse (une page maximum, simple interligne).

Fiche de l'étudiant(e) - Comité de thèse

Partie 2 : à compléter à chaque année par tous les étudiants qui ont complété au moins 3 ans au PhD

Donner un plan détaillé de votre cheminement prévu en vue du dépôt de votre thèse dans la (ou les) prochaine(s) année(s).

Rappel :

- selon les normes de l'Université de Montréal, une thèse doit être déposée avant la fin de la cinquième année de PhD. Un an supplémentaire peut être demandé de façon exceptionnelle.
- selon les normes du Département de biochimie, lorsque l'étudiant débute la rédaction de sa thèse à plein temps, le superviseur est tenu de maintenir la rémunération de l'étudiant pendant un minimum de 2 mois.
- Des bourses de rédaction de la FESP sont données automatiquement (dans le cadre du concours annuel) aux étudiants qui déposeront leur thèse avant la fin de la 4^{ième} année de PhD.
- Des bourses de rédaction compétitives (suite à un concours) sont données aux étudiants qui déposeront leur thèse avant la fin de la 5^{ième} année de PhD.
- Aucune bourse de la FESP n'est disponible après ces délais.

Signature de l'étudiant Signature du directeur de thèse
(avant la réunion du comité)

Signature du responsable ES
(après la réunion du comité)

Date

COMITÉ DE THÈSE (Partie II)

ÉVALUATION DE LA PROGRESSION EN VUE DU DÉPÔT DE LA THÈSE DE Ph.D.

NOM DE L'ÉTUDIANT :		DATE DU COMITÉ:
MEMBRES DU COMITÉ	Directeur :	Codirecteur :
	Président :	Membre :

1- Le plan proposé en vue du dépôt éventuel de la thèse est-il réaliste?

2- La progression du projet pourrait-elle mener au dépôt de la thèse dans l'année qui vient? Sinon, combien d'années supplémentaires sont prévues? Bien compléter la section « Objectifs à rencontrer durant l'année » dans la partie I.

3- Dans le cas d'une thèse de plus de 5 ans, quelles sont les raisons ou problèmes qui expliquent ce délai?

Si tel est le cas, le comité recommande-il au Programme d'appuyer auprès de la FESP la prolongation de la durée de la thèse au-delà de 6 ans? _____ oui _____ non

Des commentaires de la part de l'étudiant, du directeur ou du comité peuvent être annexés.

Signature du président du comité

Signature de l'étudiant

Signature responsable ES

Date